

Responsables médicaux :
Pr SIRVENT
Dr HAOUY

Unité d'Onco-hémato- pédiatrique Soins Intensifs



CHU de Montpellier
Hôpital Arnaud de Villeneuve
Pôle Femme, Mère, Enfant
Unité d'Onco-hémato pédiatrique Soins Intensifs
371, Avenue du Doyen Gaston Giraud
34295 Montpellier cedex 5
Tél : 04 67 33 66 53
www.chu-montpellier.fr

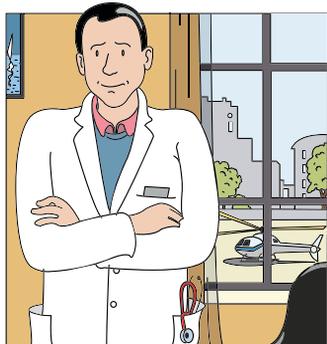
Présentation du service

- Le médecin a décidé de t'hospitaliser dans le service appelé : «**Unité d'hospitalisation Onco-hémato pédiatrique**» situé à l'hôpital Arnaud de Villeneuve.
- Le service est composé de **8 chambres** dont deux sont à deux lits.



Présentation de l'équipe

- Des personnes qui te soignent veillent sur toi jour et nuit.
- Deux équipes de puéricultrices et d'auxiliaires de puériculture se relaient et se transmettent les informations aux relèves.

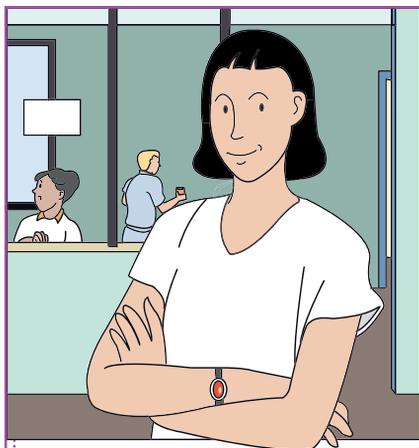


Les médecins

Ils t'examinent et décident des traitements, des soins, des examens dont tu as besoin. Ils passeront tous les jours dans ta chambre et tu pourras poser toutes les questions que tu souhaites au sujet de ta maladie, de ton traitement ou d'autres choses.

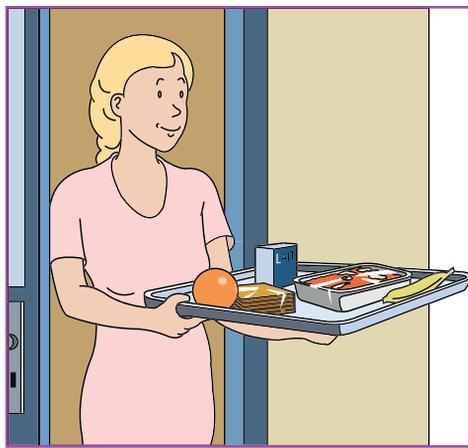
Les Soins

Pour pouvoir te donner les traitements, le médecin demandera à ce qu'on te pose un « cathéter central » auquel les puéricultrices adapteront des tuyaux. Le cathéter est branché à une pompe pour faire passer les médicaments. Attention de ne pas marcher sur la tubulure et à ne pas tirer sur le cathéter. Ces tuyaux serviront également à faire les prises de sang, ce qui t'évitera des piqûres.



La puéricultrice

Elle veille sur toi, fait tes soins et te donne les médicaments que le médecin a prescrits.



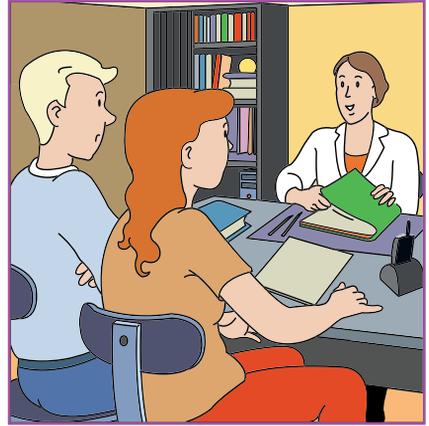
L'auxiliaire de puériculture ou l'aide-soignante

Elle t'aide pour les soins de tous les jours (les repas, la toilette,...).



La Cadre de Santé

Elle organise la vie du service.



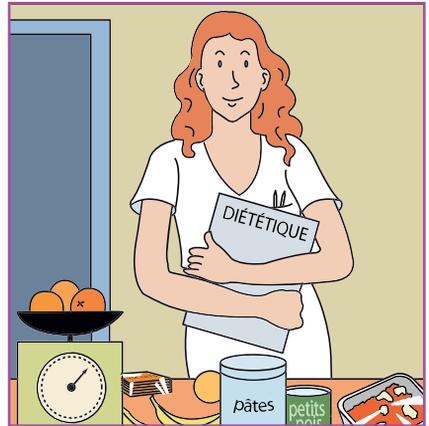
L'assistante sociale

Elle peut aider tes parents dans leurs démarches sociales, notamment pour leur travail.



La secrétaire

Peut répondre aux questions administratives en complément de l'assistante sociale



La diététicienne

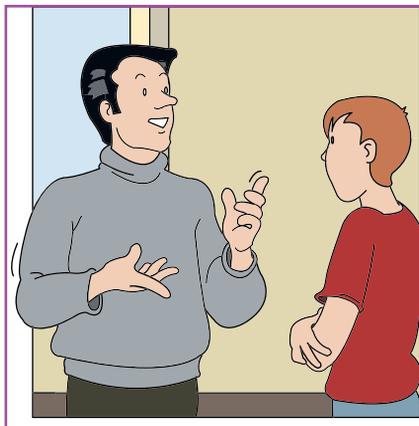
Elle t'aide à trouver un régime alimentaire adapté.



Les Agents du Service Hospitalier

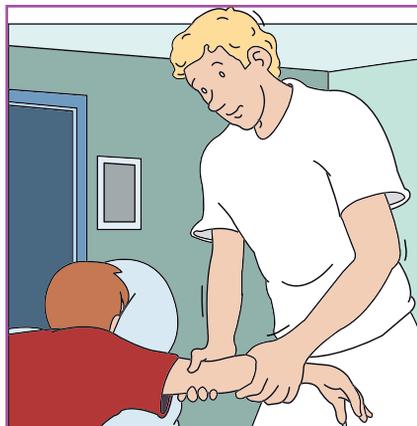
Ils s'occupent de la propreté du service.

D'autres personnes travaillent dans le service :



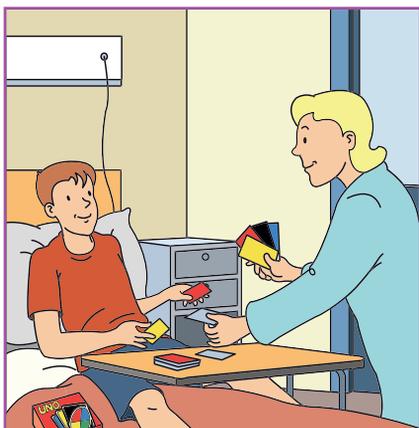
Les psychologues

Ils t'écoutent et t'aident si tu as besoin de te confier.



Les kinésithérapeutes

Ils t'aident en te faisant faire des exercices.



L'éducatrice

Elle te propose des activités et des jeux.



La salle de jeux du service est ouverte tous les jours.

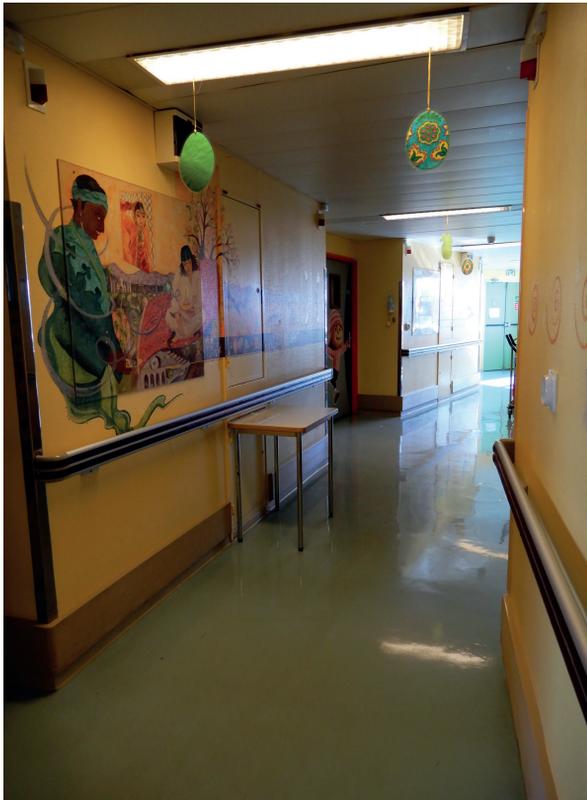


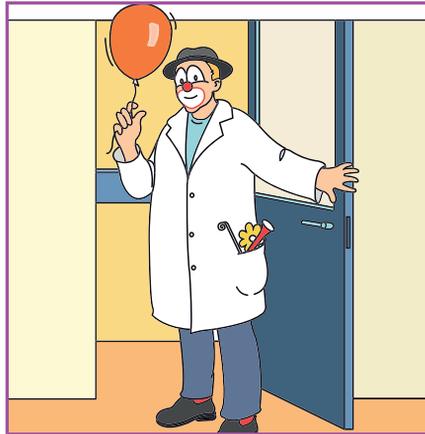
Les enseignants

Ils donnent des cours et font le lien avec ta classe ce qui te permet de garder un suivi scolaire.



La salle de classe





Les clowns

Ils viennent te rendre visite deux fois par semaine et ont plein de gadgets pour te divertir.



La socio-esthéticienne

Elle intervient dans l'unité le mardi et te propose des massages, maquillage, tatouages.



Les enseignants en activités physiques adaptées

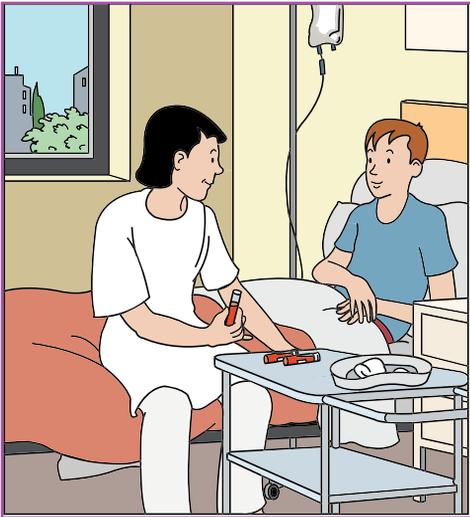
te proposent des jeux pour te permettre de pratiquer une activité physique tout en s'amusant. Ils sont présents trois fois par semaine.

Mais il y a aussi des bénévoles qui viennent proposer des ateliers de loisirs créatifs, musique...

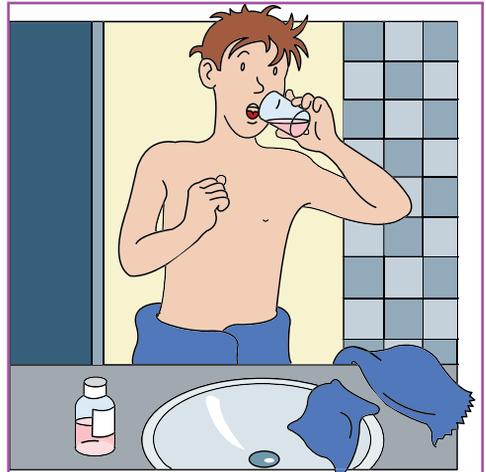
Organisation d'une journée en hématologie pédiatrique



Le matin, tu te lèves.

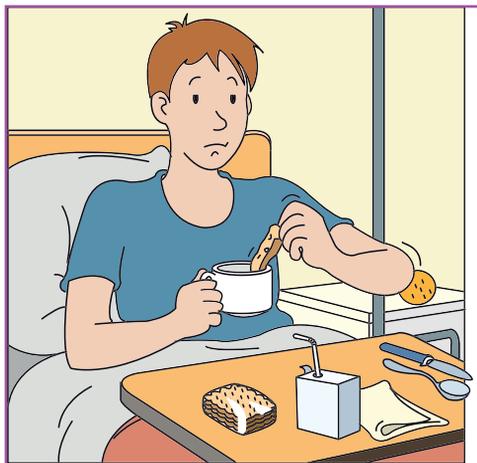


La puéricultrice vérifie les constantes (tension artérielle, température).

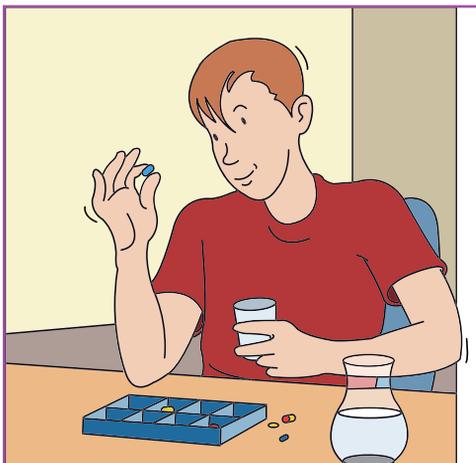


Tu fais ta toilette avec l'aide de l'équipe si tu en as besoin.

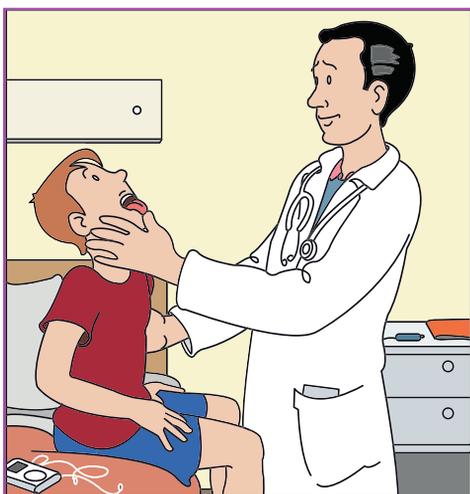
Après chaque repas, tu fais un soin de bouche.



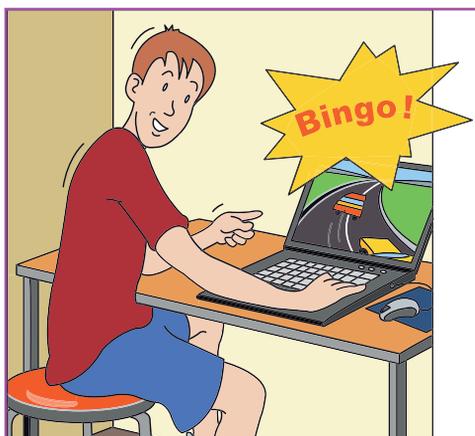
Tu prends ton petit déjeuner si tu n'es pas à jeun pour des examens, auquel cas tu le prendras plus tard.



Tu prends tes médicaments si le médecin t'en a prescrits.



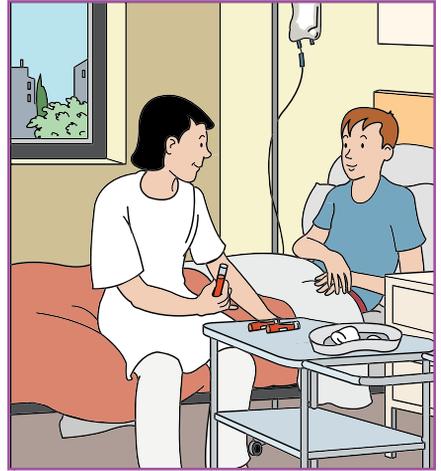
Le médecin t'examine.



Tu fais des activités.



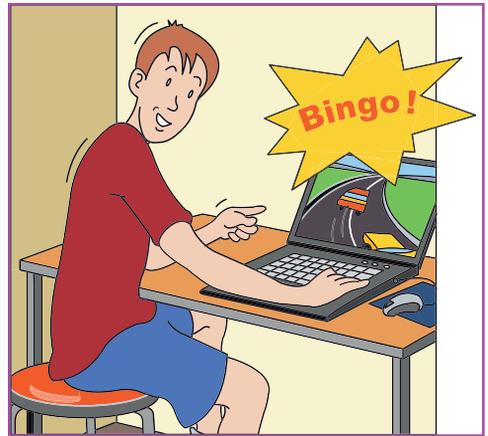
Tu déjeunes vers midi et demi.



Si elle ne l'a pas fait le matin, la puéricultrice te fait le pansement de cathéter, change les tubulures...



Le professeur vient te donner tes cours.



Tu peux aller à la ludothèque pour emprunter des jeux, jouer sur place ou participer à des ateliers et aller passer du temps si tu as l'accord des médecins ou de la puéricultrice.



Tu peux recevoir la visite de ta famille et de tes copains. Attention pas plus de 2 personnes par chambre !

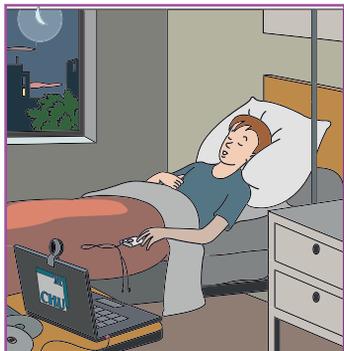


Tu dînes.



Tu te couches en soirée.

En fonction des jours, voilà ce qu'il peut se passer :

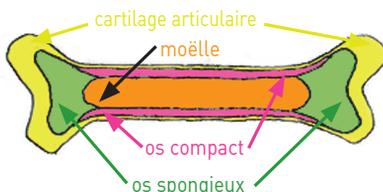


- Tôt le matin, alors que tu dors encore, on peut te faire un «**bilan sanguin**» au niveau du robinet du cathéter qui est glissé sous la peau et protégé par un pansement.
- **Tous les 4 jours** on changera les tubulures et on fera le pansement de cathéter. Les puéricultrices disposent de moyens pour que ces soins se passent sans douleur.

En fonction du protocole de ta maladie, tu auras :

Un myélogramme

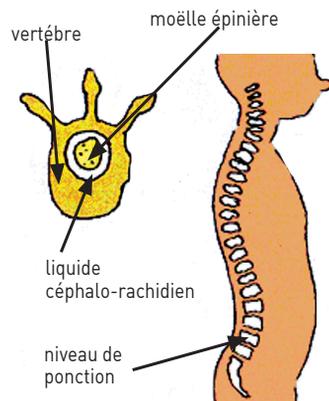
- On prend un peu de moëlle dans un os et on la regarde au microscope.



Une ponction lombaire

On recueille un peu de liquide céphalorachidien pour des examens et/ou pour injecter des médicaments.

- Pour ces examens on te mettra de la pomade anti-douleur et on te fera respirer dans un masque pour ne pas que tu aies mal.
- Tu feras le dos rond comme un chat pour que tes vertèbres s'écartent et laissent passer l'aiguille.
- Tu respireras bien profondément et nous serons là pour t'aider.

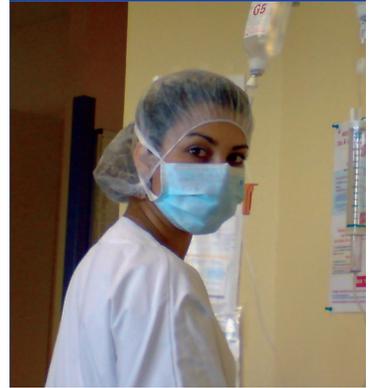


L'isolement protecteur

- Si tes défenses contre les microbes sont faibles, tu seras en isolement, c'est-à-dire que tu devras rester dans ta chambre, et tes parents ainsi que le personnel devront porter un masque, une charlotte et une surblouse pour venir te voir.

De même, tes visites seront limitées, mais non interdites.

- L'isolement est décidé par les médecins en fonction de ta formule sanguine ou du protocole des traitements.



Spécificités du service

Les visites

- Dans un souci d'hygiène, tu ne pourras pas recevoir plus de 2 personnes en même temps dans ta chambre, sous réserve qu'elles ne soient pas malades.

- Un de tes parents pourra rester dormir avec toi.

- Maison d'accueil des familles

Si tu habites loin, des maisons d'accueil situées à proximité de l'hôpital peuvent héberger ta famille le temps de ton séjour. Ainsi, tes parents pourront te rendre visite et rester auprès de toi.

Tes parents peuvent se renseigner auprès de l'éducatrice ou de la cadre.

L'hygiène

- Pour protéger les enfants hospitalisés contre les microbes, un lavage des mains avec la solution hydro-alcoolique (bleue) est indispensable à l'entrée du service, avant d'entrer dans les chambres mais aussi dans la salle de jeux et la salle à manger. De plus, toutes les fenêtres, y compris celles des chambres doivent rester fermées pour éviter des contaminations par l'air extérieur.

Quelques recommandations pour toi

1. Lave-toi les mains au savon plusieurs fois par jour

La friction avec le savon bleu remplace le lavage des mains (sauf si celles-ci ont visuellement souillées !), elle est rapide, efficace et n'a pas besoin de rinçage !

2. Prends une douche par jour attention à ne pas mouiller ton cathéter

3. Veille à une bonne hygiène bucco-dentaire.

Les repas

Le repas est un moment privilégié. L'équipe de restauration s'efforce de te proposer des menus variés.

Tes parents peuvent aussi t'apporter des collations : produits d'épicerie sucrés ou salés en sachets individuels (biscuits, chips...) se renseigner auprès de la diététicienne ou des auxiliaires de puériculture.

- Pour entrer dans le service, **les visiteurs devront composer un code d'accès à la porte d'entrée** ou sonner à l'interphone puis se laver les mains avec la solution hydro-alcoolique.

- L'équipe se chargera d'**accueillir tes proches** pour leur expliquer comment entrer dans ta chambre.

Salle des parents

- Cette salle (mobilier, four à micro-ondes, réfrigérateur, cafetière et vaisselle, ont été offerts par des associations) est à disposition pour la prise des repas, collations, détente,... Mais elle ne doit pas contenir trop de personnes en même temps. Si les visites doivent attendre, elles devront s'installer dans la salle d'attente des consultations située à l'étage à côté du service.



La ludothèque

La ludothèque est un espace socio-éducatif culturel et ludique, destiné à améliorer la qualité de ton séjour. Une équipe d'animateurs t'accueille du lundi au vendredi (de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (16h30 le vendredi)). Jeux de société, livres, jeux vidéo, jouets sont à disposition. Tu peux les emprunter pour en profiter dans ta chambre ou jouer sur place. Des animations adaptées aux différents âges ou des spectacles sont régulièrement programmés.



Suivi scolaire

Pour la continuité de ta scolarité, des enseignants interviennent, en salle de classe ou en chambre, toujours en liaison avec ton établissement scolaire d'origine. En cas d'hospitalisation sur une période d'examen (Brevet, BAC, BEP...), il est possible de les passer au CHU.

Renseignements auprès des enseignants du service pédiatrique et de la responsable pédagogique du CHU :

Tél : 04 67 33 07 25 – 04 67 40 73 08

Tu peux aussi consulter le site internet des enfants à l'hôpital : <http://unite-en-seignement-chu.ac-montpellier.fr/>

Equipements

Télévision – Internet

L'abonnement télé est payé par une association du service, **il est donc gratuit pour toi.**

Un réseau Wifi est disponible gratuitement. Le compte est créé par l'éducatrice, pour une durée illimitée, que tu pourras utiliser quel que soit l'étage où tu te trouves.

La sortie

- Un suivi est assuré entre les différents services d'hémato-oncologie :

- **Le RESO LR :**

(Réseau Enfants de Soins en Onco-hématologie pédiatrique du Languedoc-Roussillon) est chargé de gérer ta sortie et les liens avec les professionnels libéraux.



- **L'équipe mobile de coordination AJA :** chargée d'accompagner les patients de 15 à 24 ans.



- **L'Hôpital de jour** où nous prendrons rendez-vous pour toi si ton traitement le nécessite et que tu pourras visiter avant ta sortie.

- Pour sortir, les médecins remettront à tes parents un billet de sortie ainsi que les ordonnances comprenant tous les traitements que tu devras prendre à la maison.

- L'équipe sera présente pour répondre à toutes les questions que tes parents se posent par rapport au ménage et à l'alimentation, un rendez-vous est pris systématiquement avec la diététicienne, le RESO, le psychologue.

Contacts

À l'hôpital Arnaud de Villeneuve,

le service peut être contacté à tout moment au : **04 67 33 66 53**

le RESO au : **04 67 33 65 65**

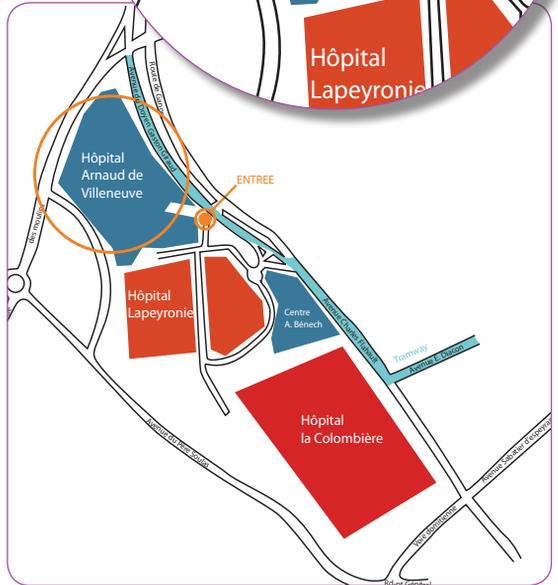
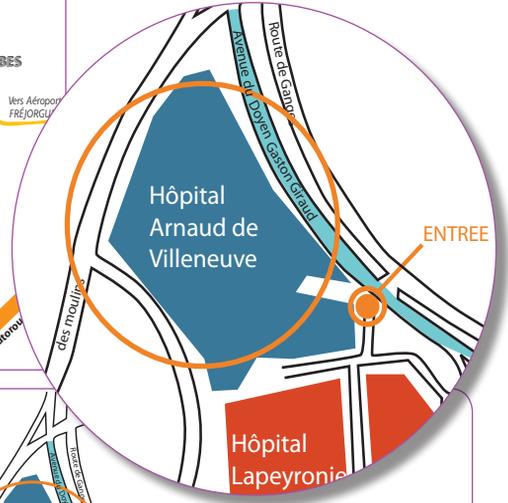
l'Equipe mobile de Coordination pour les Adolescents et Jeunes Adultes atteints de cancer en Occitanie Est : **04 67 33 56 36 ; 06 65 84 96 27**

L'Hôpital de jour au : **04 67 33 65 92**

Adresse : CHU de Montpellier
Hôpital Arnaud de Villeneuve
Unité d'Onco-hémato pédiatrique Soins Intensifs
371, Avenue du Doyen Gaston Giraud
34295 Montpellier cedex 5

Tram : ligne 1 Arrêt : Hôpital Lapeyronie

Plans d'accès



Charte de l'enfant hospitalisé



6.

Les enfants ne doivent pas être admis dans les services adultes. Ils doivent être réunis par groupes d'âges pour bénéficier de jeux, loisirs, activités éducatives, adaptés à leur âge, en toute sécurité. Leurs visiteurs doivent être acceptés sans limite d'âge.

10.

L'intimité de chaque enfant doit être respectée. Il doit être traité avec tact et compréhension en toutes circonstances.

9.

L'équipe soignante doit être organisée de façon à assurer une continuité dans les soins à chaque enfant.

7.

L'hôpital doit fournir aux enfants un environnement correspondant à leurs besoins physiques, affectifs et éducatifs tant sur le plan de l'équipement que du personnel et de la sécurité.

5.

On évitera tout examen ou traitement qui n'est pas indispensable. On essaiera de réduire au minimum les agressions physiques ou émotionnelles et la douleur.

4.

Les enfants et leurs parents ont le droit de recevoir une information sur la maladie et les soins, adaptée à leur âge et à leur compréhension, afin de participer aux décisions les concernant.

8.

L'équipe soignante doit être formée à répondre aux besoins psychologiques et émotionnels des enfants et de leur famille.

2.

Un enfant hospitalisé a le droit d'avoir ses parents ou leur substitut auprès de lui, jour et nuit, quel que soit son âge ou son état.

1.

L'admission à l'hôpital d'un enfant ne doit être réalisée que si les soins nécessités par sa maladie ne peuvent être prodigués à la maison, en consultation externe ou en hôpital de jour.

3.

On encouragera les parents à rester auprès de leur enfant et on leur offrira pour cela toutes les facilités matérielles, sans que cela entraîne un supplément financier ou une perte de salaire. On informera les parents sur les règles de vie et les modes de faire propre au service, afin qu'ils participent activement aux soins de leur enfant.



Le droit aux meilleurs soins possibles est un droit fondamental, particulièrement pour les enfants.



Conception et Réalisation : Service Communication - CHU de Montpellier
Tél. : 04 67 33 93 43 - 09/2019 - G. Faugier - Illustrations : Erwan Legall